

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Culture
Jeunesse
Sport

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°54 - du 10 janvier 2025



ÉDITO

Clara de Bort

Directrice générale de l'ARS
Centre-Val de Loire

Soudés et engagés pour la santé

Dans un contexte marqué par les incertitudes politiques et économiques, ces douze prochains mois seront déterminants pour notre système de santé. Au-delà des anniversaires importants que nous fêtons prochainement, comme les 50 ans de la loi IVG, les 20 ans de la loi Handicap ou encore les 15 ans des ARS, cette année sera aussi celle de tous les défis, comme celui de la santé mentale, qui est officiellement devenue une Grande Cause nationale, mais aussi celui de la prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie. Deux priorités majeures pour notre agence, qui mobilisera quatre-vingt-dix millions d'euros sur les cinq prochaines années pour accompagner les personnes les plus vulnérables au niveau interdépartemental, dans le cadre du nouveau PRIAC.

Démocratie sanitaire, accès aux soins, formation, prévention, transition écologique, lutte contre les violences... Nous tâcherons également de poursuivre les grands chantiers que nous avons engagés pour renforcer la qualité et la sécurité des organisations et des pratiques professionnelles, que ce soit en ville, à l'hôpital ou dans le secteur médico-social. Malgré tous nos efforts, rien ne sera possible sans vous qui faites la santé dans nos territoires, même les plus reculés. Vos réalisations et vos projets en faveur des patients, nous continuerons de les mettre en valeur dans « votre » Lettre Pro qui compte désormais plus de 8 000 abonnés, contre 5 700 il y a un an. Une belle réussite collective qui doit nous inspirer.

Que pouvons-nous souhaiter pour 2025 ? Une année de solidarité, de réussites et de transformations positives ! Ayons donc une pensée pour nos amis de Mayotte, durement touchés par le cyclone tropical Chido, auxquels les équipes de notre ARS – ainsi que des soignants de la région – sont allés et iront encore donner un coup de main. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés. Pensons également aux professionnels et aux établissements de santé de nos territoires, mis sous pression par la récente poussée épidémique de la grippe, qui se traduit par une flambée des cas et des passages aux urgences. Au regard des bénéfices individuels et collectifs, un sursaut vaccinal leur serait bien utile.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Françoise Guégan, présidente de l'URPS
Pharmaciens Centre-Val de Loire

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Indre : Dry January, le CLS de
Châteauroux montre l'exemple

Urgences : la régulation préalable des
accès est rétablie

Mayotte : un agent de l'ARS témoigne

Indre : les CH de Buzançais et Châtillon
ont fusionné

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

37 263 passages aux urgences en Centre-
Val de Loire

LA MÉTÉO SANITAIRE

La région toujours en situation épidémique
pour la grippe et la bronchiolite

EN BREF

Loir-et-cher : Caroline Janvier, prend la
direction départementale de l'ARS

Eure-et-Loir : Chartres se mobilise pour la
santé mentale

Loiret : 200 diplômés en 10 ans pour l'IFP
d'Orléans

Loir-et-Cher : quand la musique adoucit les
maux

EN PRATIQUE

Infections invasives à méningocoque :
nouvelles obligations vaccinales pour les
enfants

Méningite : appel à la vigilance sur la
déclaration des cas

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

L'ETP sur le trouble du spectre de l'autisme
Une journée d'étude sur la mort en institution
à Orléans

Une journée sur les sujets âgés à Tours

Un webinaire sur rythmes circadiens et
obésité

Un webinaire sur la santé environnementale

Une conférence sur les perturbateurs
endocriniens à Tours

LE COIN RH

Evelyne Poupet, directrice du département
Territoire au CHU d'Orléans



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Françoise Guégan

Présidente de l'URPS
pharmaciens Centre-Val de Loire

« Mon Bilan Prévention, pertinent mais perfectible ! »

Dans notre interview de la semaine, Françoise Guégan évoque les freins et les leviers du développement des bilans de prévention en pharmacie, dont elle souligne les nombreux bénéfices potentiels, notamment dans les champs stratégiques de la vaccination, du dépistage et du bon usage du médicament. Explications.

Six mois après son lancement, quel regard portez-vous sur le déploiement du dispositif Mon Bilan Prévention ?

Nous n'avons pas attendu le lancement officiel de Mon Bilan Prévention, en juin dernier, pour sensibiliser nos confrères sur la pertinence de ce dispositif de santé publique, dont nous ne connaissions pourtant pas encore les modalités pratiques. La dynamique a réellement pris forme au mois de septembre, grâce à la campagne d'information déployée par l'Assurance Maladie et à l'envoi des premières invitations aux assurés éligibles. Il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions définitives, mais les premiers résultats sont plutôt encourageants, notamment pour notre profession. Selon les dernières données communiquées par la CPAM 41, 44 % des bilans de prévention effectués dans la région ont été réalisés par des pharmaciens, soit 337 sur 774.

Quels sont les principaux freins à lever pour optimiser les performances du dispositif en région ?

Le caractère chronophage des bilans personnalisés, qui dépassent souvent les quarante-cinq minutes imparties, est un frein quasi-réducteur pour de nombreux professionnels, au même titre que la rémunération proposée, soit trente euros par entretien, qui est insuffisante au regard du temps que nous y consacrons. Les pouvoirs publics doivent le comprendre : les pharmaciens sont surchargés et n'ont pas forcément les moyens d'embaucher du personnel supplémentaire. Il manque également des outils numériques adaptés pour automatiser et faciliter la récupération des auto-questionnaires des patients et l'élaboration des plans de prévention personnalisés.

Complexe et peu intuitive, l'inscription des pharmaciens volontaires sur [la plateforme officielle](#) relève de la performance. Elle reste un facteur dissuasif pour de nombreux confrères. Une simplification des aspects techniques et administratifs pourrait améliorer l'efficacité et l'adoption des bilans de prévention.

Comment mobiliser plus efficacement les pharmaciens et les patients ?

Il convient probablement de mieux accompagner les pharmaciens dans cette démarche, en leur proposant notamment des formations pour optimiser la conduite des entretiens et la gestion du temps. Nous attendons également des solutions intégrées dans nos logiciels métiers pour faciliter la réalisation des bilans de prévention, mais aussi des bilans partagés de médication et des entretiens pharmaceutiques. Les patients concernés devront impérativement être mieux informés. Malgré les efforts consentis, ils ne connaissent pas tous l'existence des bilans de prévention. Les campagnes de communication devront être pérennisées et les relances systématisées. Dans un second temps, il faudra « aller vers » les personnes les plus éloignées du soin pour réduire les inégalités de santé. Les pharmaciens ne disposent pas du temps ni des compétences nécessaires pour identifier ou recruter ces patients. Cette tâche revient davantage aux instances publiques départementales, régionales et nationales dans le cadre d'un pilotage éclairé par la donnée.

« 44 % des bilans de prévention effectués dans la région ont été réalisés par des pharmaciens »

Quels bénéfices de santé publique peut-on raisonnablement attendre de Mon Bilan Prévention ?

La systématisation des bilans de prévention en pharmacie pourrait entraîner de nombreux bénéfices individuels et collectifs. Elle permettrait notamment d'améliorer la couverture vaccinale de la population, non sans réduire la circulation des épidémies hivernales qui mettent régulièrement sous pression les services de santé. Elle pourrait également faciliter la détection précoce de certaines pathologies, comme le cancer colorectal, à partir de 50 ans. Chez les personnes plus âgées, les bilans de prévention pourraient sensibiliser au risque iatrogène, notamment chez les sujets polymédiqués, mais aussi améliorer la prévention des chutes qui peuvent accélérer la perte d'autonomie. Toutes tranches d'âge confondues, ces rendez-vous personnalisés seront un temps privilégié pour informer, sensibiliser et conseiller les patients

Mon Bilan Prévention : un dispositif innovant

Institué par la LFSS 2023, le dispositif « Mon Bilan Prévention » a été officiellement lancé en juin dernier. Signe particulier : ces entretiens individualisés sont uniquement destinés aux 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans et 70-75 ans inclus. Ils permettent notamment de faire un point circonstancié sur les habitudes de vie et de promouvoir les bons comportements aux âges clés de l'existence. Proposés par des médecins, des sages-femmes, des infirmières ou des pharmaciens volontaires, ces rendez-vous sont intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, sans avance de frais, pour 21 millions de Français. Ce programme de santé publique comporte quatre grandes étapes : une prise de rendez-vous avec un professionnel de santé référencé sur [la plateforme officielle](#), la validation d'un auto-questionnaire en amont du rendez-vous, un échange approfondi avec le professionnel choisi et la réalisation d'un plan personnalisé de prévention.

NB : un bilan de prévention ne peut être effectué qu'une seule fois par personne et par tranche d'âge. Les effecteurs sont rémunérés à hauteur de trente euros pour une durée comprise entre

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Indre : Dry January, le CLS de Châteauroux montre l'exemple



Pour la 3^e année consécutive, le contrat local de santé (CLS) de Châteauroux-Métropole propose deux journées de prévention contre les excès de la consommation d'alcool avec le collectif « Vingt sans vin ». « L'alcool occupe une place importante dans la société française et on ne peut pas faire comme si cela n'était pas le cas », explique Corinne Bordin-Lherpinière, conseillère socio-éducative et coordinatrice Contrat Local de santé de Châteauroux-Métropole. Organisé dans le cadre de l'opération du Dry January ; cet événement ouvert à tous, citoyens et acteurs de santé, des champs médico-sociaux et associatifs donnera l'occasion d'assister à deux temps forts. Le 21 janvier, Laurence Cottet Flipo - écrivaine, consultante en addictologie et promotrice depuis 2019 du mouvement Janvier sobre en France, sera l'invitée d'honneur. En janvier 2009, alors qu'elle était cadre supérieure dans un groupe mondial du BTP, elle s'effondre ivre lors de la cérémonie des vœux. Ce fut un déclic. Abstinente depuis 15 ans, elle s'est engagée pour cet enjeu de santé publique. Elle participera à un ciné-débat à 19h30 au CGR de Châteauroux où sera diffusé l'avant-première du film inspiré

Mayotte : un agent de l'ARS témoigne



Aurélien Nortier, pharmacien inspecteur à l'ARS Centre-Val de Loire, a fait partie d'une délégation de dix membres d'agences régionales de santé partis prêter main forte à Mayotte après que l'île a été lourdement dévastée par le cyclone Chido, le 14 décembre dernier. « Quand l'appel aux renforts a été lancé, je me suis porté volontaire pour aller aider l'ARS de Mayotte où j'ai travaillé pendant trois ans, confie Aurélien Nortier, qui a accepté de relater cette expérience auprès de la Lettre Pro. Je suis parti le 19 décembre et suis revenu le 3 janvier en Centre-Val de Loire. » L'équipe sur place était fatiguée par une semaine de préparation avant le passage du cyclone mais aussi par les dégâts mêmes de cet événement climatique extrême, dont le bilan humain - toujours provisoire - est très élevé (une quarantaine de morts, plus de 4 000 blessés). Spécialiste de la gestion de crises, ayant vécu à Mayotte une crise de l'eau, des épisodes de choléra et de thyphoïde, un blocage routier de l'île, Aurélien Nortier a pu mettre en avant ses compétences. Il a rapidement été chargé de l'approvisionnement pharmaceutique et de

de sa vie : "des jours meilleurs", après un club de dégustation de trois cocktails sans alcool à 17h30 à l'hôtel de ville. La matinée du 22 janvier, de 9h30-11h30, à la cité du numérique permettra de présenter l'action des acteurs locaux : les associations Entraid'Addict et Addiction France, l'équipe de liaison en addictologie du CH Châteauroux Le Blanc mais aussi la clinique du Haut Cluzeau.

Plus d'infos auprès du CLS de Châteauroux : 06 21 93 50 50

Urgences : la régulation préalable des accès est rétablie



Afin de limiter l'engorgement des urgences pendant les fêtes de fin d'année, période d'activité importante, plusieurs établissements ont communiqué pour rappeler que les déplacements aux urgences étaient réservés aux urgences vitales ou orientés sur avis médical. Ce fut le cas du CHU d'Orléans qui a invité les patients, avant de se rendre aux urgences, à appeler initialement leur médecin traitant, à défaut la communauté professionnelle territoriale de santé (CTPS) orléanaise ou [une structure de soins non programmés](#), et en dernier recours le 15. Le 30 décembre 2024, un [décret](#) est paru au JO rétablissant la possibilité de mettre en œuvre une régulation préalable à l'accès à une structure des urgences pour une durée maximale de trois ans (article R. 6123-18-3 du code de la santé publique). Après concertation préalable de l'ensemble des acteurs de santé du territoire, il permet aux ARS de mieux organiser l'accès aux soins urgents et soins non programmés (dans les 48 heures) d'un territoire, en fonction de

faire remonter les besoins prioritaires, du matériel chirurgical aux antibiotiques. « J'ai pu être rapidement opérationnel car j'avais connaissance du fonctionnement de l'agence sur place et du territoire. » La pharmacie de l'hôpital de Mayotte s'étant effondrée, 90% des médicaments et dispositifs médicaux n'étaient plus utilisables. « Il a fallu trouver des solutions alternatives pour récupérer une partie du stock, sécuriser ce qui pouvait l'être, gérer les commandes, prioriser le fret aérien. »

Si la situation exceptionnelle a nécessité la pleine mobilisation de tous, Aurélien Nortier a apprécié l'élan de solidarité à l'ARS de Mayotte ou il a notamment passé le jour de Noël. Il se veut optimiste pour l'avenir : « Les besoins sur place sont immenses mais de jour en jour, les services de l'Etat ont restauré le capacitaire ».

Indre : les CH de Buzançais et Châtillon ont fusionné



Les Centres hospitaliers de Buzançais et de Châtillon-sur-Indre (Indre) ont officiellement fusionné, le 1^{er} janvier 2025, pour constituer le Centre hospitalier du Val de l'Indre. Le nouvel hôpital ne disposera plus que d'un conseil de surveillance, un CSE et une CME. « Pour anticiper les risques de rupture de soins sur le territoire Buzançais/Châtillon-sur-Indre liées à la démographie médicale alarmante dans l'Indre, une réflexion a été menée dès janvier 2022 afin de maintenir une offre SMR polyvalent sur l'ouest du département », explique la directrice du CH du Val de l'Indre, Christine Pointet. Une réorganisation a eu lieu, il y a un an, avec le

l'offre existante et des tensions en temps réels dans le service d'urgence concerné. Il a pour principal objectif de limiter les présentations spontanés et inadéquates de patients aux urgences, en passant par un avis médical ou le SAMU au préalable avant de se rendre aux urgences.

transfert des 28 lits de SMR du Buzançais sur le site de Châtillon-sur-Indre. Le manque de médecins menaçait la poursuite de l'activité sanitaire sur le site du Buzançais. « La proposition de fusion hospitalière a été mise en avant pour permettre au site de Buzançais de se projeter dans un nouveau volet du projet médical à long terme », ajoute Mme Pointet. La fusion s'inscrit dans la dynamique déjà menée au titre de la Direction Commune des Deux Vals, créée le 1^{er} octobre 2020. « Elle vise à assurer la stabilité financière des deux structures engagées dans un projet de réhabilitation/reconstruction de leur EHPAD, mais aussi à améliorer l'accès aux soins et la qualité des services », précise la directrice du CH du Val de l'Indre. La fusion des établissements devrait garantir un accès élargi aux soins spécialisés, permettre de mutualiser les moyens financiers pour investir dans des équipements spécialisés, et accroître la capacité à attirer et retenir les compétences pour optimiser la gestion des ressources humaines. « Combiner les équipes (plus de 250 personnes à Châtillon, une centaine au Buzançais) permet plus de flexibilité pour gérer les congés, les absences, et offrir un rythme de travail plus soutenable.»

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

37 263

C'est le nombre de passages dans les services d'urgences de la région Centre-Val de Loire enregistré durant la période de quinze jours des vacances de Noël, un résultat stable par rapport à celui de l'an passé (191 passages en moins).



LA MÉTÉO SANITAIRE



Grippe et bronchiolite : la phase épidémique perdure

Au 2 janvier, la région Centre-Val de Loire est toujours dans une phase épidémique concernant la bronchiolite (6e semaine) et la grippe/syndrome grippal (3e semaine) selon les données consolidées par Santé Publique France. On constate une activité en hausse aux urgences

hospitalières et en médecine de ville. Le Covid et les gastro-entérites aiguës demeurent à un niveau faible d'activité.

Pour plus d'information : [bulletin régional de surveillance sanitaire de SPF](#)

24 signalements d'établissements dans le secteur médico-social impactés par l'épidémie ont été remontés à la cellule de veille sur la semaine écoulée.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Loir-et-Cher : Caroline Janvier prend la direction départementale de l'ARS



Caroline Janvier est depuis le 6 janvier la nouvelle directrice départementale de l'ARS dans le Loir-et-Cher. Députée du Loiret (LREM puis Renaissance) pendant sept ans jusqu'en juin 2024, Caroline Janvier, 42 ans, a été rapporteure de la commission des Affaires sociales sur les volets autonomie et médico-social. Reconnue pour son engagement dans les politiques de santé et son investissement dans les questions sociales, elle a également exercé dans le secteur médico-social en tant que conseillère technique à l'Aidaphi. Sa nomination reflète la volonté de l'ARS de renforcer son action en faveur de

Eure-et-Loir : Chartres se mobilise pour la santé mentale



Le Comité de pilotage du Conseil local de santé mentale (CLSM) de Chartres Métropole s'est réuni le 6 décembre dernier. L'instance présidée par Dominique Soulet, conseiller communautaire en charge des relations avec les établissements de santé, a fait le point sur les actions engagées depuis un an et la signature de sa convention constitutive, le 14 novembre 2023, par 25 partenaires (Préfecture, ARS, CPAM, CTS 28, CH de Chartres, CH de Bonneval, CD 28, SDIS 28, CHRS, ALVE 28, UNAFAM, CPTS, ... et Chartres-Métropole).

Le CLSM de Chartres, dont l'objectif est de définir la politique locale de santé mentale, a pu mesurer le travail engagé en un an par ses

l'amélioration de l'accès aux soins et de l'accompagnement des acteurs de santé dans ce département. « Je suis ravie et honorée de rejoindre l'ARS Centre-Val de Loire, dont l'engagement et l'expertise au service de la santé de tous sont largement reconnus. »

Loiret : 200 diplômés en 10 ans pour l'IFP d'Orléans



L'Institut de formation en psychomotricité (IFP) du CHU d'Orléans a soufflé sa dixième bougie. L'événement, qui a notamment été fêté le 29 novembre dernier lors d'une journée consacrée à l'image du corps, a été l'occasion de dresser un bilan positif puisqu'en dix ans, 200 professionnels psychomotriciens issus de huit promotions ont décroché leur diplôme d'Etat (formation de trois ans) à l'Institut orléanais. « L'installation de l'IFP a permis de développer fortement l'implantation de la profession en Centre-Val de Loire », observe [l'IFP sur son site](#). Le dernier recensement faisait état de près de 500 psychomotriciens en exercice dans la région dont 30% en libéral (une nouvelle enquête de la Drees sur la démographie de la profession est attendue ce mois-ci qui permettra de disposer de chiffres actualisés). Accessible sur prescription médicale, le psychomotricien intervient à tous les âges de la vie. Il est habilité, après examen neuropsychologique du patient par le médecin, à réaliser un bilan psychomoteur du patient, à engager l'éducation précoce et stimulations psychomotrices, la rééducation des troubles de développement

quatre commissions thématiques, visant à améliorer le suivi des situations complexes, déployer l'habitat inclusif, renforcer le parcours de soins en santé mentale et améliorer la formation et l'information sur cette problématique.

Une médiatrice en santé a été recrutée, grâce à un financement de l'ARS, pour accompagner et coordonner les acteurs dans la prise en charge de 36 personnes, l'an dernier, souffrant d'incurie dans le logement ou du syndrome de Diogène.

D'ici à 2026, dix logements (T1 et T2) vont être mis à disposition par le bailleur social C'Chartres Habitat à destination des patients atteints de handicap psychique ou mental, dans le cadre d'un projet d'habitat inclusif, en partenariat avec l'association ALVE 28.

Un guide sur l'urgence psychiatrique est en cours d'écriture, qui doit permettre d'améliorer le parcours de soins des patients concernés, promouvoir les soins à domicile et réduire le recours aux urgences hospitalières. Enfin, cinq nouvelles réunions seront organisées en 2025 pour la formation aux premiers secours en santé mentale.

Loir-et-Cher : quand la musique adoucit les maux



La musique ne guérit peut-être pas mais elle a le pouvoir de réguler les humeurs, d'accompagner nos souvenirs et de faire ressentir des émotions fortes. Les résidents des Pics-Verts, rattachée au CH Romorantin-Lanthenay., ont pu le vérifier grâce au programme culturel « Si la musique m'était contée ». Pendant dix mois, les seniors des Pics-Verts » (résidence qui rassemble un EHPAD, une unité de soins de longue durée,

psychomoteur ou des désordres psychomoteurs au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, ou par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination. A l'occasion de l'anniversaire de l'IFP, [La République du Centre a réalisé un reportage](#) photos dans un Ehpad de Saint-Jean-le-Blanc montrant l'étendue des activités de psychomotricité proposées aux seniors.

une unité d'hébergement renforcée et un PASA), ont bénéficié une fois par mois de séances de musicothérapie sous la direction d'un musicien, Jean-Michel Tejero, et de Sylvie, l'animatrice de la structure... Grâce à ce projet soutenu par la DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire, les aînés ont pu exprimer leurs émotions et stimuler leur créativité à travers la musique.
« En groupe ou en individuel, en chambre ou en salle d'animation. Nos résidents ont pu découvrir instruments et chansons d'ici et d'ailleurs, jouer, écouter, chanter », explique le CH Romorantin-Lanthenay. Les dix mois de séances ont été conclus par un grand spectacle en fin d'année dernière.

EN PRATIQUE

Infection Invasive à Méningocoques : nouvelles obligations vaccinales pour les enfants à compter du 1^{er} janvier 2025

Pour faire face à cette pathologie, le calendrier vaccinal est renforcé depuis le 1er janvier 2025 : il intègre désormais la vaccination obligatoire de tous les nourrissons contre le méningocoque B ainsi que la vaccination tétravalente ACWY en remplacement de la vaccination contre le seul méningocoque C. La vaccination ACWY est également désormais recommandée chez les adolescents de 11 à 14 ans quel que soit leur vaccination antérieure.

Appel à la vigilance sur la déclaration des cas de méningites en Centre-Val de Loire

La cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS a été destinataire en cette fin d'année 2024 - début 2025 de 4 nouvelles déclarations pour des cas d'Infection Invasive à Méningocoque (IIM). Pour l'une de ces situations, un décès est malheureusement survenu. Cela porte à 25, le nombre de cas déclarés à l'ARS en 2024 (+1/ 2023).

Pour ce type de signal, il n'y a pas un instant à perdre que ce soit pour la personne malade comme pour ses contacts qui doivent faire l'objet d'une prise en charge par l'ARS afin d'évaluer leur éventuelle exposition à risque. Il est rappelé l'importance pour les professionnels de santé de signaler sans délai à l'ARS par téléphone au 02 38 77 32 10 - 24h/24 tout cas suspect, puis de compléter le signalement via le formulaire de déclaration obligatoire suivant : [Infections invasives à méningocoque-Santé publique France](#) et en l'envoyant à ars45-alerte@ars.sante.fr

Pour aller plus loin : [Méningites et septicémies à méningocoques | Vaccination Info Service](#) & [FAQ du ministère de la santé sur les nouvelles obligations vaccinales méningocoques](#)

APPELS À PROJETS

Activité d'expertise en soins médicaux et réadaptation avec mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition – obésité complexe"

INCA - Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

AU PROGRAMME

L'ETP sur le trouble du spectre de l'autisme

Le **23 janvier**, de 9h à 17h, la Fraps, Promotion Santé et l'association Prévaloir organisent à l'auditorium du musée des beaux-arts d'Orléans une journée d'éducation thérapeutique du patient sur le trouble du spectre de l'autisme. Evénement gratuit ouvert aux professionnels de santé et aux personnes avec TSA ainsi que leur famille. [Le programme](#) en détail. [Inscription via ce lien.](#)

Une journée d'étude sur la mort en institution à Orléans

Le **24 janvier**, de 9h à 17h, l'association Pour une alternative funéraire dans le Loiret organise une journée consacrée à la mort en institution qui se tiendra à l'Ecole régionale du travail social à Olivet (2032 rue du Général de Gaulle). Journée gratuite mais [inscription obligatoire via ce lien](#) sur lequel figure également le programme.

Une journée sur les sujets âgés à Tours

Le **vendredi 24 janvier**, à partir de 9h, la journée annuelle du Centre Mémoire Ressources et Recherche du Centre-Val de Loire aura lieu à la Faculté de Médecine de Tours, site Tonnellé. Elle aura pour thème : « Les sujets les plus âgés en consultation mémoire ». [Inscription via ce lien.](#)

Un webinaire sur les rythmes circadiens et l'obésité

Le **30 janvier**, de 12h à 13h, Obécentre organise, dans le cadre des rencontres thématiques Obésité en Centre-Val de Loire, un webinaire consacré aux rythmes circadiens et à l'obésité, assuré par le Pr David Jacobi, PUPH spécialiste en nutrition au CHU de Nantes et directeur du centre spécialisé de l'obésité Ouest Atlantique. [Connexion sans inscription préalable via ce lien.](#)

Un webinaire sur la santé environnementale

Le **3 février**, de 9h30 à 12h30, l'association WECF France propose un webinaire à destination des professionnels de la périnatalité, des secteurs social et médico-social et de la petite enfance de la région Centre-Val de Loire centrée sur le thème de la santé environnementale. Les impacts des principaux polluants sur la santé, notamment des plus jeunes, ainsi que des pistes d'action seront présentés. [Inscription via ce lien](#)

Une conférence sur les perturbateurs endocriniens à Tours

Le **6 février**, de 18h30 à 20h, la ville de Tours organise, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, en partenariat avec Vyv3, l'université et le CHRU de Tours, une conférence gratuite consacrée aux perturbateurs endocriniens, une menace pour notre fertilité ?

Faites connaître vos événements dans
l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à
[ARS-CVL-
COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr)

LE COIN RH

NOMINATION



Evelyne Poupet, directrice du département Territoire au CHU d'Orléans

Evelyne Poupet, 65 ans, est depuis le 2 janvier directrice générale adjointe au CHU d'Orléans, en charge des sujets territoriaux. Elle assurait depuis près de dix ans la direction commune des centres hospitaliers de Châteauroux-Le Blanc, La Châtre et des EHPAD d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Gaultier. « Mes nouvelles fonctions sont larges, confie Evelyne Poupet à la Lettre Pro. J'ai pour mission principale le pilotage du département Territoire du CHU d'Orléans qui regroupe les sites de Pithiviers, Neuville-aux-Bois, Sully-sur-Loire et le site Jeanne d'Arc de Gien. » Evelyne Poupet pilotera aux côtés du directeur général, les projets structurants du CHU et contribuera au « développement du CHU et à son

rayonnement territorial et régional ».

« Avec mon expérience de direction sur un établissement support de GHT précédée par d'autres expériences réussies dans des contextes d'exercice similaires à celui du Loirétain, j'espère prendre rapidement la mesure des enjeux du territoire et des nécessaires structurations en termes d'offre de soins territoriale », précise Mme Poupet, « Comme je l'ai fait dans le département de l'Indre, mon action s'inscrira dans la droite ligne de mon engagement au bénéfice du service rendu à la population ».

LA SANTÉ RECRUTE



Chargé de mission Ségur numérique en santé

Gestionnaire : prévention, sanitaire et médico-social H/F à l'ARS

Conseiller médical H/F

Médecin pédiatre ou généraliste à Olivet

Infirmier à l'APF France Handicap à Blois

Médecin coordonnateur à Fondettes

Cadre de santé en Ehpad, à Tours

Cadre de santé formateur/trice IF Santé Chartres

Sage femme à la MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé de Saint-Pierre-des-Corps

Assistant de direction en EHPAD à Massay

Médecins généralistes, spécialistes, sage-femmes et orthophonistes à Tréon

**S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire**

**Consulter les Lettres
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...**



La Lettre Pro - 54 du 10 janvier 2025
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)